

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du 26 JUIN 2012

Le vingt-six juin deux mille douze à vingt-heures trente, le conseil municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel CEZARD, Maire.

Etaient présents : MM Daniel **CEZARD**, Maire –Hugues **SCHIAVO**, Adjoint — Isabelle **CRETIN**, Adjointe, Jean-Marc **DAMAIS**, Adjoint - Jean- Michel **BATAILLON** - Paulette **MOREL** - Gabriel **COUTHON** – Emmanuelle **ROCHIER** - Olivier **CHOMEL** – Ntelo **KINZONZI** – Eric **RABATEL** –Raphaëlle **REVENU CHARVET** - Claude **SAVIGNAT BILLAUDOT** - Roselyne **MARMONNIER**.

ABSENTS et excusés : Thierry **SEMANAZ**

POUVOIRS : Thierry **SEMANAZ** à Daniel **CEZARD**.

Secrétaire de séance : Emmanuelle **ROCHIER**

Date de la convocation : 21/06/2012

Le compte-rendu des réunions du 3 et 22 mai 2012 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

Délibération n° 23/2012

OBJET : mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein d'une collectivité

Délibération n° 24/2012

OBJET : PROJET D'EXTENSION DU BATIMENT MAIRIE
Demande de subvention exceptionnelle de l'Etat

DECISIONS :

- Titularisation de l'agent technique
- Achat de matériel informatique pour le bureau du maire

Informations diverses

- Demande de temps partiel pour le poste accueil mairie
- Rendez-vous avec le CAUE le 4 juillet
- Rendez-vous avec Pluralis et Opac 38 le 4 juillet
- DSR (Dotation Solidarité Rurale)
- Inauguration multisports le 7 juillet
- Pot Réception BCFD le 31 août
- Ronde d'un Art du Monde et Festival Berlioz
- Actions CISP
- Commission écoles le 29 juin
- Travaux d'entretien « bâtiments communaux »
- Information PLU
- Réunion des Vals du Dauphiné le 9 juillet
- Mariage du 4/08/2012

Tour de table :

- modification du carrefour route de la Chapelle
- avis de décès – salle au nom de Mr Vergnaud

DELIBERATIONS

Délibération n°23/2012

OBJET : mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein d'une collectivité

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 213-1, L 313-1 et L 4141-1,

Considérant que la collectivité de Faverges de la Tour souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

Vu le protocole d'accord signé entre le Centre de Gestion de l'Isère et l'Association ADULLACT en date du 1^{er} janvier 2011 aux termes duquel cette dernière met à disposition du Centre de Gestion et de ses collectivités affiliées un certain nombre de ressources et de services en ligne dont le dispositif hébergé de télétransmission S²LOW-ACTES,

Après discussion, les membres du conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDENT** de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité,
- **DONNENT** leur accord pour que la collectivité accède aux services S²LOW proposés par l'ADULLACT pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,
- **AUTORISENT** le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis,
- **DONNENT** leur accord pour que le Maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la sous-préfecture de l'Isère, représentant l'Etat à cet effet,
- **DONNENT** leur accord pour que le Maire signe le contrat de souscription entre la collectivité et Chambersign pour la délivrance des certificats numériques,
- **DESIGNENT** Madame SABATIER Béatrice, Rédacteur Principal, en qualité de responsable de la télétransmission.

Délibération n° 24/2012

Objet : PROJET D'EXTENSION DU BATIMENT MAIRIE

Demande de subvention exceptionnelle de l'Etat

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu l'arrêté du 21 mars 2007, portant obligation la mise en place d'un diagnostic d'accessibilité handicapés pour tous les ERP (Etablissements Recevant du Public)

Vu le diagnostic d'accessibilité aux personnes à mobilité dans les ERP établi le 23/06/2010 par le Cabinet Qualiconsult,

Vu le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 19 septembre 2011 décidant d'engager la réflexion sur la mise aux normes des bâtiments communaux et la mise en place d'un groupe de travail sur ce projet,

Vu la délibération 02/2012 par laquelle la commune s'engage à respecter les critères d'éco-conditionnalité RT2012,

Monsieur le Maire rappelle que ce projet consiste à mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite par l'extension du bâtiment mairie qui accueillera l'agence postale et la médiathèque.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la Dotation d'Actions Parlementaires, nous pouvons solliciter auprès du Sénat, une subvention exceptionnelle de l'Etat,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver le projet d'extension et d'aménagement du bâtiment Mairie,
- **AUTORISE** le maire à poursuivre la mission de programmation,
- **SOLLICITE** une subvention exceptionnelle de l'Etat,
- **ARRETE** les modalités de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT :

| Financement | Montant HT |
|-------------------------------|-------------------|
| Etat (D.E.T.R) | 67 457 € |
| Conseil Général (médiathèque) | 60 500 € |
| CCVT (Fonds de concours) | 63 125 € |
| Emprunt | 200 000 € |
| Autofinancement | 310 351 € |
| TOTAL PROJET HT | 701 433 € |

DECISIONS**Titularisation de l'agent technique :**

Monsieur le maire informe le conseil municipal :

- qu'il a procédé à la titularisation de l'agent technique qui a terminé son année de stagiaire.
- qu'il a décidé l'acquisition d'un matériel informatique pour équiper le bureau du maire et des adjoints ainsi qu'un meuble et son fauteuil. Les crédits sont prévus au BP 2012 en section d'investissement.

INFORMATIONS DIVERSES**1) Demande de temps partiel pour le poste accueil mairie :** Monsieur le Maire informe :

Le congé parental de l'agent d'accueil de la mairie se terminant le 28 août 2012, une demande de reprise à temps partiel nous a été demandée. Il a été accepté un 50 % sur des horaires aménagés du Lundi au Jeudi tous les matins et le lundi après midi. Ce temps partiel est accordé pour 6 mois renouvelable.

Il permettra de compléter par un autre 50 % afin de conserver un temps plein sur le poste accueil.

2) Rendez-vous avec le CAUE : Monsieur le Maire informe :

Une rencontre est programmée avec le CAUE pour établir le cahier des charges de consultation pour la maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement et d'extension de la mairie. Cette rencontre aura lieu à la mairie le 4 juillet prochain.

3) Rendez-vous Pluralis et Opac 38 : Hugues SCHIAVO informe :

Afin d'étudier la faisabilité d'un projet de 7 logements sociaux dans le cadre du PLH sur le terrain communal situé à côté de l'école élémentaire, un rendez vous a été pris avec les bailleurs Pluralis et Opac 38. Le but est de savoir si le projet est réalisable, sous quelle forme et dans quel contexte.

4) DSR (Dotation de Solidarité Rurale) :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que nous recevons tous les ans, de l'Etat, une dotation de solidarité rurale qui s'élevait pour 2011 à 19000 €. A notre grande surprise, la dotation 2012 nous a été annoncée avec 3000 € de moins. Après renseignements pris auprès des services de la Préfecture et du Ministère, il s'avère que les recettes fiscales calculées par habitants ont inclus cette année, les dotations versées par la CCVT à la Commune, ce qui génère une hausse conséquente du potentiel financier par habitant.

De ce fait, la commune qui était dans les 5000^{ème} communes considérées comme les « plus pauvres », se retrouve classée 15000^{ème} et perd sa dotation cible d'un montant de 3000 €.

5) Inauguration du Multisports : Isabelle CRETIN MAINA informe :

Une cérémonie d'inauguration avec la Société KOMPAN sera organisée le 7 juillet avec une présentation sur l'utilisation de ce matériel et un mini tournoi avec remise de lots en présence des Présidents d'association et de la commission jeunesse et sports.

6) Pot de réception BCFD :

Suite au résultat de l'équipe séniors il a été décidé d'organiser une réception en partenariat avec la Commune de Dolomieu lors de la reprise des entraînements prévue le 31 août.

7) Ronde d'un art du Monde et Festival Berlioz :

« L'Océanie » se termine avec l'inauguration de la sculpture de Vincent Gontier à Rochetoirin et celle de John Turner à la Tour du Pin.

L'association Atakora, porteuse du projet, est dissoute. La Communauté de communes des Vallons de la Tour et la Tour du Pin continuent l'aventure avec les 2 dernières saisons, l'Amérique du Nord, Québec, pour Cessieu en 2013 et l'Asie pour Dolomieu.

Festival Berlioz

La Communauté de communes des Vallons de la Tour a décidé de renouveler l'accompagnement d'habitants du territoire au festival Berlioz à la Côte Saint-André, le mardi 28 août prochain. Elle prend en charge le déplacement en car. Les places limitées peuvent être réservées auprès de l'Office du Tourisme de La Tour du Pin (04 74 97 14 87) jusqu'au 1er août inclus, plein tarif: 34 €.

8) **Actions CISPD** : Jean-Marc DAMAIS et Lucien KINZONZI donne un rapide résumé des actions menées par le Conseil Intercommunal Sécurité et Prévention de la Délinquance des Vallons de la tour et de la Vallée de l'Hien. Les quatre commissions formant le CISPD sont :

- **la sécurité routière** : Action de prévention dans les écoles avec le permis piéton, le crash-test, édition de BD, actions sécurité dans les lycées, actions de sensibilisation pour les conducteurs seniors etc...
 - **citoyenneté** : actions de prévention de la violence dans le domaine du sport, rallye citoyen, rallye nature, action de sensibilisation aux actes de violences dans les écoles, prévention sur la sécurité des seniors au domicile et dans la rue, diverses expositions, stages de citoyenneté etc ...
 - **famille** : action d'info sur les violences faites aux femmes dans les lycées, action avec CALYSTO – prévention internet dans les collèges, spectacles, stage de responsabilités parentale, action de prévention jeux dangereux etc...
 - **toxicomanie** : Action prévention alcool-drogue dans les lycées, collèges, écoles, séance d'information pour les adultes, affiche de prévention, avec de prévention par le théâtre etc....
- Toutes ces actions sont très importantes et toutes les idées nouvelles locales ou plus générales doivent remonter et être proposées aux délégués du CISPD.

9) **Travaux entretien bâtiments** : Jean-Marc DAMAIS informe :

Une réunion de la Commission bâtiments et voirie sera prévue en septembre.

Des devis ont été demandés pour le changement des chaudières à la salle des fêtes et l'adaptation de l'installation de la salle socio afin de bénéficier du passage au gaz de ville.

Un avis sera demandé à Robert FESSON concernant les vestiaires du basket à la salle socio et l'église.

Il est prévu d'améliorer le rangement du local de la salle socio en rajoutant des placards, étagères pour ranger le matériel.

10) **Information PLU** : Monsieur le Maire informe :

Une réunion avec le représentant de l'Etat, Pierre JACOMETTI de la DDT de Vienne, le Bureau d'Etudes URBA2P et la Chambre d'agriculture a eu lieu le 19 juin afin d'étudier le rapport du commissaire enquêteur, les demandes de personnes publiques associées et des particuliers. Lors de cette réunion et à la demande des services de l'Etat, il est exigé que la carte d'aléas actuellement définies au 1/25000^{ème} soit compatible et superposable sur le plan de zonage du PLU. Pour ce faire, la carte doit être reprise par un bureau d'étude et des devis ont été demandés afin de répondre à cette obligation. L'approbation du PLU que l'on pensait faire vers fin juillet sera reportée de minimum deux mois.

11) **Modification du carrefour de la Chapelle de la Tour** :

Paulette Morel demande pourquoi il a été installé des plots vers le carrefour de la route de la Chapelle.

Monsieur le Maire informe le conseil que cette demande de modification de ce carrefour émane du riverain en l'occurrence Mme Grimard au 2 route du St Martin. Ces plots installés par le Conseil Général sont provisoires afin de voir si cet aménagement réduit la vitesse et sécurise le carrefour. Si cela s'avère positif, l'aménagement sera effectué en dur.

12) **Décès sur la commune** :

Eric RABATEL demande s'il serait possible que la Mairie informe les conseillers lorsqu'il y a un décès sur la commune. Eric RABATEL demande où en est la réflexion sur la possibilité de désigner une salle communale au nom de l'ancien maire Marcel VERGNAUD. Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir et lors du prochain conseil, une décision sera prise.

13) **Rappel dates** :

Commission des écoles le 29 juin

Vals du Dauphiné le 9 juillet à St André le Gaz

Prochain conseil municipal le 24 juillet 2012.

Ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est close à 23 heures 30.

| Membres présents | Fonction | Signatures |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| CEZARD Daniel | Maire | |
| SCHIAVO Hugues | 1 ^{er} adjoint | |
| CRETIN Isabelle | 2 ^{ème} adjointe | |
| DAMAIS Jean-Marc | 3 ^{ème} adjoint | |
| BATAILLON Jean-Michel | Conseiller municipal | |
| MOREL Paulette | Conseillère municipale | |
| COUTHON Gabriel | Conseiller municipal | |
| ROCHIER Emmanuelle | Conseiller municipal | |
| CHOMEL Olivier | Conseiller municipal | |
| KINZONZI Ntelo | Conseiller municipal | |
| RABATEL Eric | Conseiller municipal | |
| SEMANAZ Thierry | Conseiller municipal | a donné pouvoir à Daniel CEZARD |
| REVENU CHARVET Raphaëlle | Conseillère municipale | |
| SAVIGNAT BILLAUDOT Claude | Conseillère municipale | |
| MARMONNIER Roselyne | Conseillère municipale | |